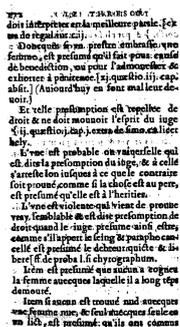


[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection Trésor de pratique pour les juges, avocats et procureurs](#)[Item 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon](#)[Fichier 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon](#)

# 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon

Auteurs : Vernoy, Jean de



... doit iustititer en la quelle partie. Le  
un de regaler au...  
... D'ou que de son...  
... femme, est présumé qu'il fait pour...  
de benediction, ou pour l'auto...  
de calices à plusieurs...  
abûs. (Anou...  
...  
... Et telle...  
droit de ne doit mouoir l'esprit du juge  
...  
... Et'ne est probable...  
est dite la presumption du iuge, de à celle  
d'entre les iuges à ce que le...  
fait prouvé, comme si la chef est au pere,  
est présumé qu'elle est à l'heritier...  
... Et'ne est violente...  
vray, semblable...  
droit quand le iuge...  
estime d'il l'apport le...  
celle est présumé le...  
beret fi de proba...  
... Et'ne est présumé...  
la femme avecques laquelle il a long...  
demeuré...  
... Item si...  
avecques...  
un... est présumé...

## Informations sur cette page

GenreExemplaire

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

LangueFrançais

SourceLyon (Fr), Bibliothèque municipale, Part-Dieu, Silo ancien, 813008

Format (largeur x format)16°

CouvertureLyon

Contributeur(s)Vervent-Giraud, Sylvie

ÉditeurAnne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesImages : Google/BM Lyon

## Informations sur le fichier

Nom original : 1605 - Pierre Rigaud - Trésor de pratique pour les juges - BM Lyon\_Page\_171.jpg

Lien vers le [fichier](#)

Extension : image/jpeg

Poids : 0.51 Mo

Dimensions : 1676 x 2504 px

Fichier créé par [Sylvie Giraud](#)Fichier créé le 29/05/2024 Dernière modification le 07/10/2024